



Brèves

UN NOUVEAU BUREAU POUR LES ANCIENS COMBATTANTS

La date emblématique du 11 novembre a été choisie pour présenter le nouveau bureau des anciens combattants. C'est désormais Serge AMELINE qui assurera la présidence. Il sera entouré de Joël ROUSSEL (Vice président), Marin BOURGEOIS (Secrétaire), Claude DELACROIX (Trésorier) et Denis GILLES (Porte drapeau).

Finances publiques LA TRÉSORERIE DE BEUZEVILLE FERMÉE DÉFINITIVEMENT



Désormais Conteville dépend de la Trésorerie de Honfleur-Trouville. Vous pouvez régler vos factures éditées par la commune ou la CCPHB :

 ■ Auprès des **buralistes agréés " Paiement de proximité "**, comme le Bar-Tabac le Pressoir à Conteville.

 ■ Auprès de la **Trésorerie, antenne de Honfleur**, les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 (2 Rue des Corsaires).

 ■ Auprès de la **Trésorerie de Trouville**, les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 8h45 à 12h00 et de 13h15 à 16h00 (rue d'Aguesseau, CS10188, 14360 Trouville-sur-Mer).

Pour la cantine, vous pouvez régler à l'aide des codes TIPI présents sur la facture. Si vous souhaitez passer en prélèvement automatique, contactez la mairie : mairie@conteville27.fr

NAISSANCES

- SACQUET Marius, né le 11 Novembre 2021
- LE GUEN Margaux, née le 10 Janvier 2022
- DELAMARE Mya, née le 17 Janvier 2022

DÉCÈS

- LEFORT Roger, décédé le 12 novembre 2021
- TUILLET Chantal née GUÉRIN, décédée le 16 Novembre 2021
- GUÉRIN Christophe, décédé le 03 Février 2022

Renseignements : 02 32 57 60 12 - mairie@conteville27.fr
Le secrétariat est ouvert
Lundi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h30
Permanence des élus : mardi de 17h30 à 18h30

Etat civil

Mairie



Commerce LA PIZZERIA STELLA & CICCIO

Tombée sous le charme de l'Italie et de sa cuisine, Estelle Voisin, une enfant du Pays, a ouvert une pizzeria dans la pure tradition italienne. C'est en effet auprès de Stefano, un chef réputé arrivé 3^{ème} aux championnats du Monde des Pizzaioli, qu'Estelle a été formée.

En plus d'une dizaine de pizzas à déguster sur place ou à emporter, Estelle vous propose des plats faits

maison à base de produits frais typiques de la gastronomie italienne. Les pâtes, l'aubergine *alla parmigiana di Mamma*, les lasagnes *alla bolognese*, le T-Bone de veau ou l'escalope de veau *alla milanese* sans oublier les desserts *Tiramisu*, *Panna cotta* et autres Tartelettes citron avec leur meringue italienne... égaieront vos papilles, c'est certain !

Stella & Ciccio, 81 Place de l'Église à Conteville.

Ouvert tous les jours de la semaine (sauf le jeudi et le vendredi midi) de 11h30 à 14h00 et de 17h00 à 21h00. Commande et réservation au 02 27 36 11 03. Retrouvez la carte sur conteville.fr

Comité des fêtes

RETOUR SUR LES ANIMATIONS DE DÉCEMBRE

Les enfants sont venus nombreux assister au spectacle de Noël proposé par le comité des fêtes. Au programme de l'après midi, les clowns des "Artistes associés" du Havre, des friandises et bien entendu la visite du Père Noël.



TÉLÉTHON 2021

1962,80 €, c'est le montant récolté lors du repas Téléthon par le comité des fêtes pour soutenir la recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires.

Merci à tous les généreux donateurs et à l'année prochaine !



Animation familiale en nocturne

UN JEU DE PISTE DANS LE BOURG POUR PIERRES EN LUMIÈRES

A l'occasion du Festival "Pierres en Lumières" le samedi 21 mai 2022 dans toute la Normandie, Conteville organise dans le bourg un jeu de piste en nocturne sur le thème "Délivrons l'Abbé Rever".

À la lumière des bougies, il vous faudra résoudre des énigmes pour parvenir à ouvrir le coffre qui renferme la clé de la cellule de notre célèbre Abbé.

Nous vous attendons nombreux dès 20h au Clos Rever pour relever le défi !



CONTEVILLE

info

conteville.fr



Nous avons espéré que la 4^{ème} vague de l'épidémie de COVID-19 serait la dernière. Début décembre, le comité des fêtes avait même profité de l'accalmie pour mettre un peu de gaieté dans ces moments si pénibles. Mais voilà, mi-décembre, un nouveau variant a fait son apparition entraînant une 5^{ème} vague qu'on pourrait qualifier de déferlante. Bien que la vaccination ait limité les cas graves, notre quotidien a largement été mis à mal. Aller à l'école, au travail, se distraire... tout s'est avéré extrêmement compliqué. Nous tenons à remercier les parents, les institutrices et les agents de vie scolaire, de cantine et d'entretien pour avoir su respecter le protocole sanitaire de l'Éducation nationale, si difficile à suivre.

Aujourd'hui les choses se sont calmées sur le plan sanitaire mais les conséquences sont là : flambée des prix des matières premières et de l'énergie, retard d'approvisionnement, manque de personnels... rien n'est simple. A ce titre, des choix seront faits afin que le prix de la cantine n'augmente pas. Nous insisterons aussi auprès du SIEGE pour que l'enfouissement des réseaux Rue de la Forge (1^{ère} tranche prévue en 2021) soit réalisé en totalité cette année. Enfin, si les lenteurs administratives ne nous freinent pas, nous espérons vous présenter prochainement le projet d'aménagement du stade qui ravira nos jeunes.

Bien à vous, l'équipe municipale

Le mot de l'équipe

Voirie et ruissellements LA RUE DU PRESSEUR EN TRAVAUX



Régulièrement, le carrefour au croisement de la rue du Pottier et de la rue du Pressoir est gorgé d'eau, entraînant parfois des inondations chez certains riverains. Les débordements fréquents d'une mare à proximité et la difficulté à maîtriser les eaux de ruissellement sont en cause. La municipalité a donc décidé d'aménager un trop plein au niveau de la mare et d'élargir la rue pour permettre la pose de caniveaux sur 300 mètres. Au-delà de la maîtrise des ruissellements et des inondations, ces aménagements permettront de sécuriser le carrefour en éliminant les risques d'aquaplanage ou de verglas. L'élargissement permettra également aux riverains de la rue du Pressoir de se croiser en toute sécurité. Enfin, les infiltrations d'eau claire dans le réseau d'assainissement collectif seront diminuées. Rappelons que ces eaux parasites diluent les effluents, les rendant plus difficiles à traiter en station d'épuration.

Les travaux s'élèvent à 110 523,65 €, subventionnés à hauteur de 7125,15 € par la Communauté de Communes qui se doit de financer les interventions sur la couche de roulement. Pour le reste, la municipalité a décidé de contracter un emprunt de 80 000 €.

Santé

LA MUTUELLE COMMUNALE, GROUPEE ET NEGOCIÉE !

La mutuelle communale consiste à regrouper les habitants d'une même commune afin de leur faire bénéficier d'une complémentaire santé de qualité à des prix compétitifs. Il s'agit d'un dispositif de solidarité non obligatoire qui peut vous intéresser si vous êtes retraités, artisans ou professions libérales.

Si vous souhaitez souscrire à la mutuelle communale, merci de remplir le questionnaire disponible à la mairie ou sur le site internet de la commune. Après l'avoit déposé en mairie avant le 25 mars 2022, un conseiller AXA prendra contact avec vous afin de convenir d'un rendez-vous à votre domicile ou à la mairie.

Distribution du courrier

ÊTES-VOUS SÛR D'ÊTRE ACCESSIBLE ?

Régulièrement, la Poste relève des dysfonctionnements dans la distribution du courrier en raison de boîtes aux lettres non identifiables sur la commune. Il est donc impératif de veiller à afficher votre nom, votre cidex avec votre adresse complète sur votre boîte aux lettres. Vous devez également vous assurer que votre numéro soit bien visible à l'entrée de votre domicile a de faciliter la livraison des colis. La Poste rappelle que sans ces éléments, aucune réclamation ne pourra être enregistrée.

Si votre adresse est précise, vous bénéficierez de l'ensemble des services postaux dans les meilleures conditions. Pensez donc lorsque vous renseignez votre adresse à ne rien oublier, notamment les noms de rue dans les lotissements lorsqu'ils existent.

Sur Conteville, les boîtes aux lettres sont regroupées en Cidex. Ce système est à privilégier aux boîtes individuelles pour faciliter la distribution du courrier. N'hésitez donc pas à faire la demande d'un Cidex à la Poste, c'est gratuit ! A noter que les Cidex dotés d'une boîte jaune vous permettent d'y déposer votre courrier. Il en existe 7 sur la commune pour plus de proximité.

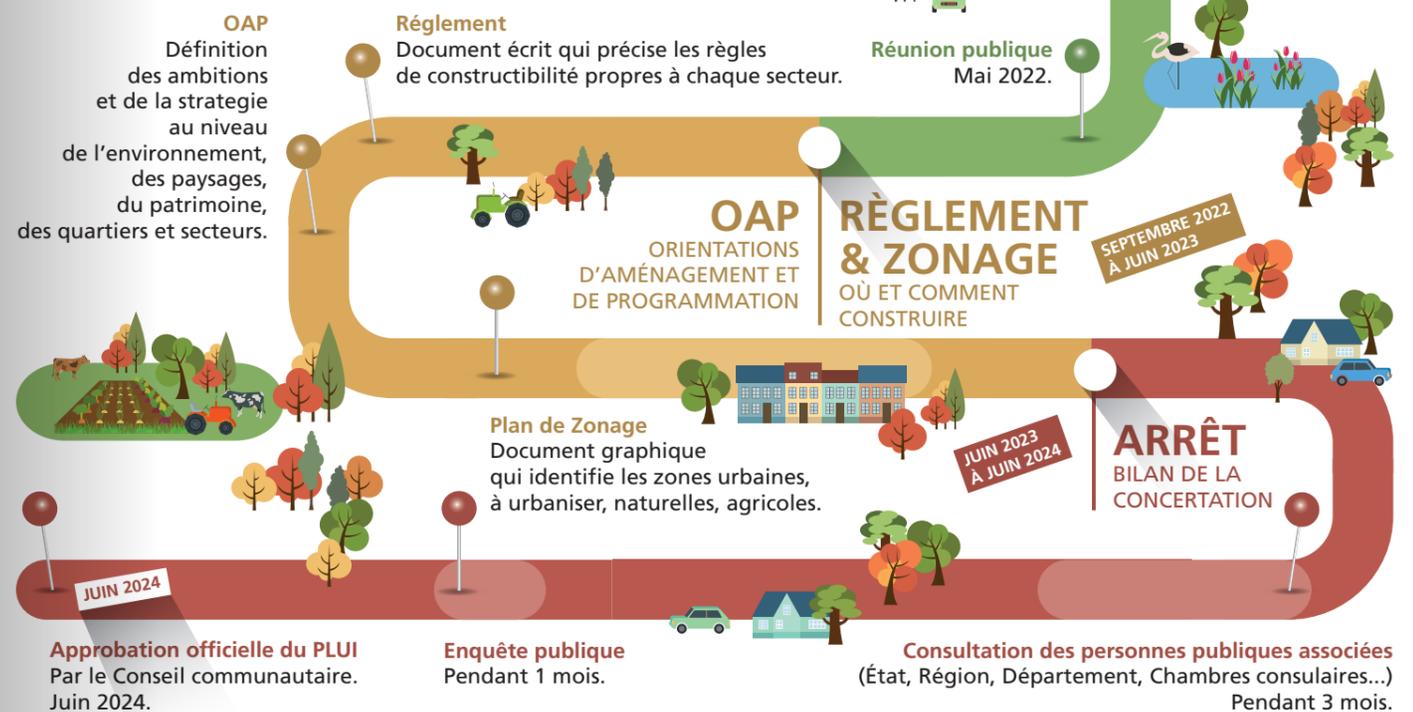
URBANISME

P.L.U.I. : OÙ EN EST-ON ?

À Conteville, le Plan d'Occupation des Sols (POS) est caduc depuis le 1^{er} janvier 2021. Il a été remplacé par le Règlement National d'Urbanisme (RNU) qui sera à son tour supplanté par le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) en 2024. Le PLUI est élaboré avec une marge de manœuvre très limitée. Il est en effet encadré par la réglementation nationale (Code de l'Urbanisme, Loi Littoral...) et par les documents supra-territoriaux (Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), Natura 2000, etc)...

Le PLUI définit les besoins de la Communauté de Communes en matière de développement. Il détermine ainsi la manière d'aménager le territoire et édicte les règles correspondantes. Celles-ci seront opposables aux projets d'aménagement et aux autorisations de construire.

L'élaboration du PLUI de la Communauté de Communes du Pays Honfleur-Beuzeville a débuté il y a près de 3 ans. Aujourd'hui, la phase de mise en place du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) est bien engagée. Explications sur cette étape cruciale.



LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les préoccupations en matière d'environnement sont de plus en plus présentes. Le PADD répond à ces nouveaux enjeux et constitue la 2^{ème} étape du PLUI après le diagnostic. Véritable clé de voûte du PLUI, il en détermine les grandes orientations et fixe, pour les années à venir, les objectifs des politiques publiques sur les thèmes suivants :

- Habitat, Mixité sociale,
- Environnement,
- Développement économique,
- Aménagement de l'espace,
- Transports,
- Équipements et services.

Ces thèmes sont ensuite déclinés en actions concrètes, donnant au PADD une valeur d'outil de planification à l'échelle intercommunale.

LES GRANDES ÉTAPES DU P.L.U.I.



LES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME POSSIBLES EN LIGNE !

Certificat d'Urbanisme, Permis de construire, d'aménager, de démolir ou déclaration préalable sont désormais possibles avec vos identifiants ANTS sur service-public.fr

La démarche se déroule selon les étapes suivantes :

- La désignation de la parcelle sur une carte interactive,
- La description du projet,
- Les informations relatives au projet,
- Les pièces à joindre à votre dossier.

Vous pourrez dès lors transmettre en ligne votre formulaire CERFA. A noter que les déclarations en mairie sont toujours possibles.

PRESIDENTIELLES INSCRIVEZ-VOUS SUR LES LISTES LECTORALES JUSQU'AU 4 MARS 2022

EN MAIRIE OU SUR [SERVICE-PUBLIC.FR](https://service-public.fr)

Prévoir un justificatif d'identité et de domicile

Vendredi 18 mars de 16H30 à 18H
Inscription scolaire pour les nouveaux élèves
RDV à l'école avec la photocopie des vaccinations et le livret de famille

Dimanche 3 avril de 7h à 18h
Foire à tout
Organisée par l'AFR au Clos Rever. Inscriptions : 02 32 57 67 67
3 € le mètre, restauration sur place.

Dimanches 10 et 24 avril de 8h à 19h
Élections présidentielles
A la mairie. Merci de vous munir d'une pièce d'identité.

Samedi 23 avril à 17h30
Balade à la Fraîche
Départ du Clos Rever. Circuit familial de 6,5 Km avec concert et marché de producteurs à l'arrivée.

Dimanche 1^{er} mai à 16h
Concert de JP Harmonie à l'église
Réservation obligatoire au 02 32 41 81 31

Samedi 21 mai à partir de 20h
Jeu de piste avec énigmes dans le bourg
RDV au Clos Rever. Dans le cadre de Pierres en Lumières

Dimanches 12 et 19 juin de 8h à 18h
Élections législatives
A la mairie. Merci de vous munir d'une pièce d'identité.

CONTEVILLE info

Rédacteur en chef : Martine Lecerf
Rédaction, photos et mise en pages : Commission communication
Impression : NOTA BENE - 06 15 14 45 67 - creanotabene.fr
En couverture : Conteville encore sous le jouc du RNU en attendant le PLUI

Agenda

Votre journal